

Proposition approfondie n°1 : « Protéger les zones naturelles (plaines, bois, trames vertes, zones humides, cours d'eau,...) et favoriser l'épanouissement de la biodiversité. »

*Constats qui justifient cette proposition :*

- Avant ces enjeux n'étaient pas considérés comme importants : on pensait que ça ne concernait que les autres (ex : l'Amazonie) et pas nos communes.
- Démographiquement, nous sommes de plus en plus nombreux, entraînant une hausse de l'urbanisation et donc un impact sur la nature avec par exemple des terres polluées. Comment va-t-on pouvoir continuer à respirer, à vivre sur une terre polluée ?
- Pas assez de jardins.
- Le Bois de Bierval n'était pas un « sujet » jusqu'à il y a peu. On a dû se battre pour le protéger.
- Assez peu de zones naturelles sur notre commune malgré qu'elle soit « rurale » : il n'y a pas de vraies forêts, surtout des zones urbaines et des plaines agricoles. La biodiversité est assez faible. Il s'agit donc plutôt de « restaurer une biodiversité » plutôt que de juste « protéger l'existant ».
- Une agriculture assez présente : on doit combiner avec.
- Divers comportements individuels impactent la nature : pollutions, dépôts sauvages, véhicules à moteurs, animaux domestiques (chiens) qui dérangent la faune.
- Choc de voir qu'encore récemment le Ru d'Elancourt a été pollué.

*Comment cette proposition peut-elle se traduire concrètement ? Des exemples envisageables de mise en œuvre :*

- Maintenir et développer les haies végétales et naturelles, en passant notamment par les règles d'urbanisme (PLU). Prendre exemple sur les pays nordiques dans ce domaine.
- Créer un Comité de concertation avec les propriétaires et exploitants agricoles pour définir un plan de gestion des terres. Exemple : si on dit qu'on doit arrêter l'utilisation de pesticides, il faut l'anticiper en restaurant la biodiversité nécessaire et en préparant les alternatives à cet usage.
- Réaménager les trames vertes et bleues en s'assurant d'une circulation continue entre les zones de biodiversité.
- Encourager de nouvelles formes d'exploitations agricoles compatibles avec la biodiversité.
- Réaliser des campagnes de sensibilisation auprès des particuliers sur les comportements favorables à l'épanouissement de la biodiversité. Exemple : adapter la tonte des jardins pour qu'elle soit plus tardive et qu'on laisse pousser davantage.
- Faire davantage de contrôles pour éviter la pollution des cours d'eau et des zones naturelles (ex : lutte contre les dépôts sauvages) afin d'empêcher ces comportements qui mettent en danger la nature.

Proposition approfondie n°2 : « Anticiper les enjeux environnementaux liés à l'urbanisation, aux constructions et aux aménagements afin d'accorder ces projets avec la protection de l'environnement ».

*Constats qui justifient cette proposition :*

- Historiquement, on lançait des projets de constructions un peu n'importe où et n'importe comment.
- Il existe une problématique de mise en cohérence entre les différentes initiatives et réglementations mises en place : on peut avoir des réglementations très strictes sur des terrains classés (sans comprendre réellement pourquoi on impacterait la nature en construisant par exemple un petit chalet en bois), tandis qu'à contrario sur les autres terrains non-classés, il semblerait qu'il n'y ait quasi aucune règle et qu'on laisse tout faire.
- Les actions individuelles ne sont pas suffisantes pour ces enjeux environnementaux : cela passe certes par de la sensibilisation mais aussi des réglementations.

*Comment cette proposition peut-elle se traduire concrètement ? Des exemples envisageables de mise en œuvre :*

- Travailler sur les règles d'urbanisme : par exemple contraindre à l'utilisation de matériaux plus respectueux de l'environnement (biosourcés, recyclés,...) et à faible empreinte carbone.
- Limiter la taille des projets de construction de logements : arrêter avec les gros programmes en termes de nombre de logements.
- Végétaliser les bâtiments : murs, toits,...
- Paradoxalement, une hauteur plus élevée du bâti va dans le sens de limiter l'étalement urbain : on peut envisager de jouer sur la hauteur dans la mesure où ça s'intègre dans l'existant.
- Limiter la bétonisation des sols.
- Travailler en amont les projets pour les co-construire avec tous les élus thématiques, les citoyens, les associations... : importance de la méthode de pilotage de ces projets.

*Les limites/difficultés potentielles de cette proposition :*

- Pour l'environnement, il faudrait construire plutôt des bâtiments hauts (par exemple c'est mieux en termes de chauffage). Cependant on ne le souhaite pas par ailleurs car ça a un impact paysager. Il y a donc une contradiction à arbitrer entre la hauteur du bâti et son étalement.
- Il existe des risques de mécontentements si on ne convainc pas (par de la sensibilisation) avant de contraindre par des réglementations.

Proposition approfondie n°1 : « Protéger les zones naturelles (plaines, bois, trames vertes, zones humides, cours d'eau,...) et favoriser l'épanouissement de la biodiversité. »

*Constats qui justifient cette proposition :*

- Grandes zones « vertes ».
- Peu de choses sont valorisées, il faut chercher.
- Constructions qui prennent de la place sans assez d'espaces verts.
- Pas de dangers particuliers.
- Manque d'aménagements de certaines zones vertes.
- 2 massifs forestiers importants avec un couloir à Ergal mais trop de clôtures qui empêchent le passage des animaux. Il existe un risque avec les constructions à venir.

*Comment cette proposition peut-elle se traduire concrètement ? Des exemples envisageables de mise en œuvre :*

- Ne pas dénaturer les zones sauvages.
- Entretien la forêt.
- Favoriser la plantation d'arbres (de la part de la commune et des particuliers).
- Faire une piste cyclable couverture par des plantations dans les champs (arbre fruitier).
- Organiser un concours de fleurissement pour favoriser la biodiversité.
- Aménager plus d'espaces verts pour favoriser les « loisirs propres ».
- Sacraliser le « couloir d'Ergal » : le rendre non-constructible et sans clôture.
- Installer des cabanes à oiseaux, des ruches, des hôtels à insectes : méthode particulière pour sensibiliser et favoriser le lien convivial.
- Faire un partenariat avec le Centre de formation horticole pour obtenir des plants partagés.
- Donner accès aux zones de biodiversité pour sensibiliser à leur préservation.
- Organiser des ateliers pour prendre soin de la nature : nettoyage en groupe de la forêt, des cours d'eau,...
- Assurer une « ceinture verte » autour des constructions et habitats.

*Les limites/difficultés potentielles de cette proposition :*

- La nature ne se débrouillerait-elle pas mieux sans aucune action humaine ?

*Si vous aviez une baguette magique, jusqu'où pourrait aller cette proposition ?*

- Qu'il n'existe plus de voitures thermiques.
- Eduquer toute la population à prendre soin de la biodiversité.

Proposition approfondie n°2 : « Agir contre les pollutions lumineuses (éclairages,...) et sonores (véhicules, chaussées, avions,...) qui impactent les êtres humains et la nature. ».

*Constats qui justifient cette proposition :*

- Pollution lumineuse qui diminue déjà mais risque la nuit.
- Beaucoup de voitures, motos, hélicoptères, avions militaires qui produisent du bruit, notamment l'axe de la RN12.
- Puits d'aération du tunnel.
- Le bruit du voisinage (barbecue du dimanche...).

*Comment cette proposition peut-elle se traduire concrètement ? Des exemples envisageables de mise en œuvre :*

- Système d'allumage ponctuel de l'éclairage pour avoir de la lumière uniquement quand c'est nécessaire.
- Radar sonore et sanction (contrôler à minima plus régulièrement).
- Réduire la vitesse et faire respecter les limitations.
- Installation de dispositifs anti-bruit : chaussées améliorées dans Jouars-Pontchartrain.
- Diminuer le son sortant des bouches d'aération du tunnel.
- Diffuser des lumières moins agressives pour la biodiversité : intensité, couleur, LED...
- Rôle du Département et de la Commune (à l'initiative).
- Faire respecter les règles déjà existantes (vitesse, volume sonore...).

*Les limites/difficultés potentielles de cette proposition :*

- Respecter les règles, est-ce suffisant si les règles ne sont pas suffisantes ? (ex : limitation de vitesse).
- Ne pas prendre des décisions qui ajoute du risque (ex : lumière en ville).

*Si vous aviez une baguette magique, jusqu'où pourrait aller cette proposition ?*

- Abolir les véhicules thermiques.
- Que tout le monde applique la réglementation.

